



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE
LICENCE ACCÈS SANTÉ (LAS)

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair
de l'année la première année
de la session 1 à la session 2

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

Mme Jeanne VIGNERON-BOSBACH

Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

Mme Joasha BOUTAULT

Maître de Conférences

Titulaires :

M. Nicolas Videau

Maître de Conférences

Mme Ariane le Moing

Maître de Conférences

Mme Pauline Serpault

Maître de Conférences

M. Mathieu BOISSON

Maître de Conférences

Suppléants(es) :

M. Charles Holdefer

Maître de Conférences

Mme Elodie Peyrol-Kleiber

Maître de Conférences

Mme Laure FAVOT

Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Novembre 2021

Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation,
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPORT

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL